Déchèterie

Les habitants de la Communauté de communes des Hauts Tolosans ont gratuitement accès aux déchèteries gérées par DECOSET http://www.decoset.fr/ (Syndicat de traitement des déchets ménagers pour les communes au nord de la Haute-Garonne).

 # Justificatif de domicile à présenter

ACCÈS

L'accès est strictement réservé aux particuliers.

LES HORAIRES DES DECHETERIES LES PLUS PROCHES

Déchèterie de GRENADE
Route de Saint-Cézert
Ouverte du lundi au dimanche de 9h30-12h et 13h30-18h
Fermée le mardi et les jours fériés
05 61 82 35 03

Déchèterie de CORNEBARRIEU
Chemin de Saint-James
Ouverte du lundi au vendredi 9h30-12 et 13h30-18h
Le samedi et le dimanche 10h-18h
Fermée le jeudi et les jours fériés
05 61 85 89 73

Déchèterie de CADOURS
Route de Pyussegur
Ouverte le vendredi et le samedi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 18h
Le dimanche de 14h à 16h30
Fermée du lundi au jeudi inclus et les jours fériés
05 34 52 92 15

Le personnel des déchèterie étant le plus souvent sur la plateforme, il peut s'avérer difficile de les joindre par téléphone.

LES DECHETS ACCEPTES ET NON ACCEPTES A LA DECHETERIE

Matériaux autorisés (liste non exhaustive)

- encombrants (sommiers, matelas, meubles, chaises...)
- gravats
- déchets verts
- ferrailles
- gros cartons et déchets spéciaux des ménages (peinture, solvant, acides, colles, encres, insecticides, soude caustique, piles...)
- huile de vidange
- batterie
- D3E (réfrigérateur, ordinateur...)

Produits refusés

- ordures ménagères
- amiante
- déchets radioactifs
- produits explosifs (bouteilles de gaz)
- déchets de soins, médicaments périmés
- déchets industriels et commerciaux
- pneus
- éléments de voiture

Informations complémentaires sur les encombrants :

En savoir plus sur l'empreinte écologique en France.

Chaque citoyen peut s'il le souhaite accéder à une liste des endroits (déchetteries, points de collecte) où il lui est possible de faire recycler ces déchets. En parallèle de cette initiative, des sites permettent également de calculer votre empreinte carbone à travers un estimateur de bilan carbone. Sachant que l'ADEME estime qu'un habitant émet aux alentours de 580 kgs de déchets sur l'année, chaque déchet pèse dans la balance : ampoules, matériel informatique, chaussures, etc. C'est pourquoi les entreprises peuvent aussi agir sur leur bilan carbone.

ATTENTION !
Les véhicules à benne basculante, les camions plateaux ou assimilés (fourgon à hayon...) ne sont **pas** admis.

Contact
Syndicat Mixte Decoset
Avenue des Pyrénées - 31 240 L'UNION
05 62 89 03 41
contact@decoset.fr

Pour en savoir plus :

www.decheteries-decoset.info